

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le vingt quatre septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2009, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédérik BERNARD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme VINAY Melle WOELFLÉ Mme AUBIN M. HEDRICH
Mme de VAUCOULEURS M. BOUZNADA Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE
Mme CHIGNAC M. DUQUESNE M. RABEH M. LOBJEOIS Mme RODDIER M. LETELLIER
M. MARY M. MARIETTE M. DEBUS Mme BERKANI Mme BAS Mme PENSIVY
Mme MERLIER M. MEHAY Mme SKAJENNIKOFF Melle DOMONT M. RAYNAL
Mme DOMERGUE M. BLOCH Mme XOLIN M. BIHANNIC Mme DELAROUZÉE M.
MONNIER Melle EL MASAOUDI.

EXCUSES : M. BERTRAND M. PASQUIER Mme DRACOULI Mme COULON M. MOREAU
Mme HELIOT.

ONT DONNE POUVOIR : M. BERTRAND à M. LETELLIER M. PASQUIER à M. HEDRICH
Mme DRACOULI à Mme METZGER Mme COULON à Mme SKAJENNIKOFF M. MOREAU à
Mme AUBIN Mme HELIOT à M. BERNARD.

SECRETAIRE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

- - - - -

Avant de commencer la réunion du Conseil municipal, Monsieur le Maire adresse ses souhaits de bienvenue à Mademoiselle Fatiha EL MASAOUDI qui, suite à la démission de Monsieur Jacques MASDEU-ARUS, occupe le poste de Conseiller municipal devenu vacant.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 25 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises entre le 5 juin 2009 et le 14 septembre 2009 en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations n°s 3 et 4 du 4 avril 2008, n°s 3 et 4 du 29 mai 2008 et n° 21 du 14 mai 2009 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Il est ensuite procédé à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

1°) COMMUNICATION CULTURELLE - CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'UN DOCUMENT COMMUN DE DIFFUSION DE L'INFORMATION CULTURELLE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

2°) SUBVENTION D'EQUIPEMENT A L'ASSOCIATION CLUB DE LOISIRS ET D'ACTION DE LA JEUNESSE (CLAJ) - AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

3°) SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS DANSE EN ILE-DE-FRANCE ET L'ATELIER DES ARTS - EXERCICE 2009 - BUDGET PRINCIPAL - JUMELAGE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

4°) DEMANDES DE SUBVENTIONS A L'AGENCE NATIONALE DE RENOVATION URBAINE (A.N.R.U.), A LA REGION ET AU DEPARTEMENT POUR L'EQUIPEMENT SCOLAIRE ROBERT-FOURNIER ET UN AMENAGEMENT DE VOIRIE CONCERNANT LE PROJET DE RENOVATION URBAINE DU QUARTIER DE LA COUDRAIE.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents,

- 9 voix contre: Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAUDI.

5°) INSERTION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET DES TELECOMMUNICATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

6°) RECAPITULATIF DES FORMES DE PARTICIPATION DE LA VILLE DE POISSY DANS LES DIFFERENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX - MISE A JOUR SUITE A L'ADHESION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT PARIS METROPOLE - ETAT DES PARTICIPATIONS 2009 MODIFIE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

7°) GARANTIE D'EMPRUNT DE 18.276.498 € A LA SOCIETE D'HLM "LOGICIL GROUPE CMH" - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 14 MAI 2009.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

8°) GARANTIE D'EMPRUNT DE 1.500.000 € A LA "SEMAP SAINT-LOUIS".

Cette délibération est approuvée à la majorité des votants,

- 3 non participation au vote : M. BERNARD, M. BERTRAND, M. DUQUESNE.

9°) ACQUISITION DE QUATRE PARCELLES NON BATIES CADASTREES AL 80, AL 266, AL 268 ET AL 270 (SUPERFICIE TOTALE DE 5.316 M²) SISES CHEMIN CREUX DE LA MALADRERIE ET ROUTE DE QUARANTE-SOUS POUR, EN PARTIE, LA REALISATION DE LA FOURRIERE ET DE L'ACCES AUX "HAUTS DE POISSY".

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

10°) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTES.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents,

- 9 abstentions : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAUDI.

11°) MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 14 MAI 2009 RELATIVE A LA JOURNEE DE SOLIDARITE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

12°) REMUNERATION DES AGENTS HORAIRES DES ACCUEILS DE LOISIRS (DES ANIMATEURS DIPLOMES, STAGIAIRES, NON DIPLOMES), SURVEILLANTS DE CANTINE ET AGENTS DE RESTAURATION.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

13°) MODIFICATION DU PERIMETRE DU MARCHE DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents,

- 9 abstentions : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAUDI.

14°) MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

15°) DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION PARIS METROPOLE.

Résultat du vote :

| | |
|---|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 39 |
| Bulletins nuls : | 0 |
| Suffrages exprimés : | 39 |
| Majorité absolue : | 20 |

Ont obtenu :

Candidats du Groupe majoritaire :

- M. BERNARD : 29 voix
- M. HEDRICH : 29 voix

Candidats du Groupe minoritaire :

- M. BLOCH : 10 voix
- M. RAYNAL : 10 voix

- M. BERNARD est désigné délégué titulaire.

- M. HEDRICH est désigné délégué suppléant.

16°) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION PERMANENTE "AFFAIRES ECONOMIQUES ET EMPLOI".

L'élue désignée est Melle EL MASAUDI.

Cette désignation est approuvée à l'unanimité des présents.

17°) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS HEBDOMADAIRE DU DIMANCHE MATIN PRESENTEE PAR LA SOCIETE NATALYS.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents,

- 7 abstentions : Mme VINAY, M. HEDRICH, Mme CHIGNAC, Mme BAS, Mme HELIOT, M. PASQUIER, M. RABEH,

- 3 voix contre : Mme AUBIN, M. MOREAU, M. MEHAY.

18°) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A LA DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS HEBDOMADAIRE DU DIMANCHE MATIN PRESENTEE PAR LA SOCIETE SEPHORA.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents,

- 7 abstentions : Mme VINAY, M. HEDRICH, Mme CHIGNAC, Mme BAS, Mme HELIOT, M. PASQUIER, M. RABEH,

- 3 voix contre : Mme AUBIN, M. MOREAU, M. MEHAY.

19°) ANTENNES RELAIS - CANDIDATURE DE LA VILLE DE POISSY POUR L'APPLICATION D'UN SEUIL D'EXPOSITION AUX ONDES ELECTROMAGNETIQUES DE 0,6 V/M.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

20°) MOTION CONTRE LA PRIVATISATION DE LA POSTE, POUR UN DEBAT PUBLIC ET UN REFERENDUM SUR LE SERVICE PUBLIC POSTAL.

Cette délibération est approuvée à la majorité des votants,

- moins 9 non participation au vote : Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER, M. BIHANNIC, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme XOLIN, Melle EL MASAUDI.

A l'issue de l'examen de l'ordre du jour, Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur DEBUS qui, en début de séance, avait demandé à effectuer une intervention en fin de réunion.

Ne cautionnant plus certaines décisions du groupe majoritaire, M. DEBUS fait part de sa décision de quitter celui-ci, sans pour autant rejoindre le groupe d'opposition, afin de reprendre son indépendance et sa liberté.

Le présent compte rendu est affiché le 30 septembre 2009.

Le Maire,

Frédéric BERNARD